

Vos questions / nos réponses

Choc émotionnel

Par [Profil supprimé](#) Postée le 12/06/2013 09:25

Bonjour,

notre fils âgé de 20 ans était gros fumeur de cannabis, son budget était limité on savait qu'il y avait un risque de dérive si il augmentait sa consommation.

en effet il y quelques mois - arrêté - garde à vue de 48 heures - perquisition - comme il a été coopérant convocation devant le procureur pour détention de cannabis (il commençait un trafic et une culture !!!!)

depuis cette arrestation il a changé de vie - changement de numéro de téléphone - ne voit plus du tout son ancien réseau - séance chez l'hypnotiseur - changement radical.

mais de temps en temps il nous a dit fumé en soirée.

moi j'ai reçu un choc émotionnel, voir son fils arrivé menoté avec la police et perquisition au domicile et découvrir ce que l'on savait au plus profond de nous, cette dérive vers une trafic. je suis constamment dans la peur, dans l'angoisse qu'il refume et pourtant je sais qu'il a 20 ans et qui doit choisir sa vie.

je me pose des questions- est-ce que j'ai un problème avec le cannabis
comment je peux me faire aider pour arrêter cette ruminations mentale.

merci d'avance

Mise en ligne le 12/06/2013

Bonjour,

Comme vous le dites, vous avez reçu un choc émotionnel par l'action des policiers et le jugement de votre fils. On peut penser que cette arrestation l'a également marqué puisqu'un « changement radical » s'est opéré.

Il va peut-être vous falloir du temps pour « digérer » cet évènement et faire confiance à votre fils afin que cela ne se reproduise plus. Afin d'appréhender au mieux la suite et vous permettre d'aller mieux, nous vous transmettons les coordonnées d'un centre proche de chez vous qui reçoit les parents de consommateurs. L'adresse est en bas de page.

Pour une approche plus globale de la problématique « jeune », vous pouvez prendre contact avec le Point Accueil Ecoute Jeune, 8 allé baco à Nantes : 02.40.35.47.73. Cette structure est gérée par l'Ecole des Parents et des Educateurs (EPE).

Enfin, tout comme votre fils, vous pouvez également voir un thérapeute afin d'être soutenu dans ces moments difficiles. Auquel cas, parlez-en à votre médecin traitant afin qu'il puisse vous orienter.

Pour un soutien plus ponctuel, vous pouvez nous contacter par téléphone, au 0800.23.13.13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, 7j/7, de 8h à 2h).

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

OPPELIA Le Triangle : CSAPA

18, rue de Bouillé
44000 NANTES

Tél : 02 40 48 48 58

Site web : www.oppelia.fr/le-triangle-nantes

Accueil du public : Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h30-12h30 et de 14h-17h30 Mardi ouvert uniquement de 9h30 à 12h30.

Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous au 32 quai de Versailles à Nantes - Contact au 06 73 13 10 89.

Substitution : Initialisation et délivrance de traitement de substitution dans le cadre d'un suivi médico, psycho-social.

[Voir la fiche détaillée](#)